

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2019

---

TRÉSORERIE DES ASSOCIATIONS - (N° 2127)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL32

présenté par  
Mme El Haïry, rapporteure

-----

### ARTICLE 5 TER C

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Votre rapporteure propose la suppression de cet article qui excède la portée de ce texte qui n'a pas vocation à renforcer le contrôle ou la transparence financière des associations.